

Brevets—Loi

avec aucune de ces recommandations. Nous n'avons pas présenté de mesure législative comme le gouvernement actuel l'a fait. Au lieu, le ministère de la Consommation et des Corporations a réexaminé la question, après quoi la ministre, M^{me} Erola, a chargé M. Eastman de faire enquête. Il a proposé sa version modifiée de l'obtention obligatoire de licences. C'est là la mesure que le gouvernement libéral a prise à l'époque. En 1983, nous avons rejeté carrément toute mesure ayant les répercussions catastrophiques de ce projet de loi-ci.

[Français]

M. Gray (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine): Monsieur le Président, je voudrais féliciter mon collègue de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) quand il a dit qu'il y a eu des . . .

• (1440)

[Traduction]

. . . ses plus beaux moments au gouvernement. J'espère qu'il en a bien profité, car je crois que cette période tire à sa fin.

En tant que nouveau député et Canadien, je ne peux comprendre que le parti libéral s'oppose à la création de nouveaux emplois, à la découverte de nouvelles techniques et au maintien de notre technologie au Canada. Pouvez-vous réfuter cela?

M. Axworthy: Monsieur le Président, je croyais l'avoir fait. Je suis cependant heureux d'avoir l'occasion de répéter mon argument, car, manifestement, cela serait utile au député.

Tout d'abord, rien ne prouve que ce projet de loi entraînera un accroissement des investissements. Lorsqu'elles profitaient de la protection offerte par les brevets, les sociétés multinationales pharmaceutiques n'ont pas investi plus que sous le régime de l'obtention obligatoire de licences. Pourtant elles pouvaient compter sur une protection complète à l'époque. L'argent, les occasions et la liberté voulue ne manquaient pas, mais ces entreprises n'ont pas bougé. Elles investissaient dans la recherche et le développement dans d'autres pays.

En outre, à l'heure actuelle, sous le régime de l'obtention obligatoire de licences, l'industrie pharmaceutique canadienne a l'un des plus forts taux de rendement de n'importe quelle industrie au Canada. Ce n'est pas le manque d'argent qui freine ces entreprises. Elles en ont plus qu'il n'en faut. Dans le *Globe and Mail*, il y a quelques jours, on précisait que la société Merrick avait réalisé des profits de 300 millions de dollars. Si cette société souhaitait investir, rien ne l'empêcherait de le faire maintenant. Les sociétés pharmaceutiques se livrent à un chantage. Elles veulent conserver leur contrôle et leur monopole.

Je voudrais aussi signaler au député, et il devrait le prendre en considération, qu'on commençait à se rendre compte que le régime obligatoire d'octroi des licences favorisait l'industrie canadienne des produits pharmaceutiques, notamment les fabricants de médicaments génériques. Après des années, ces derniers en arrivaient au point où ils commençaient à entreprendre leurs propres travaux de fabrication des composants

chimiques. Une subvention du PARI a été accordée l'an dernier à cette fin. En définitive, ce projet de loi entraînera la ruine des fabricants de médicaments génériques. Nous disons que nous sommes prêts ici encore à permettre aux sociétés étrangères de prendre les décisions et de fabriquer tous les médicaments au lieu d'encourager et de favoriser les sociétés canadiennes.

Je voudrais faire comprendre au député qu'après avoir appuyé cette piètre mesure législative il se rendra probablement compte un bon jour qu'elle est préjudiciable au développement d'une industrie pharmaceutique canadienne efficace.

M. Gray (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine): Monsieur le Président, une brève question supplémentaire à propos de produits pharmaceutiques.

Le parti libéral hésitait autrefois à adopter une attitude positive vis-à-vis des produits pharmaceutiques avec la Loi sur les brevets, et il y aura 3 000 nouveaux emplois au Canada—malheureusement, l'opposition ne veut pas reconnaître que plus de 3 000 emplois seront créés au Canada—pourquoi le parti libéral voudrait-il par sa politique agir au détriment du Canada? A un moment donné, elle devrait s'affirmer résolument et être fière de ce que nous faisons pour le Canada.

M. Axworthy: Monsieur le Président, c'est facile de répondre à cette question. Nous protestons contre le fait que cette loi se traduira par une augmentation considérable du coût des médicaments d'ordonnance pour des centaines de milliers de Canadiens qui n'en ont pas les moyens. C'est la raison pour laquelle nous le trouvons si mauvais. Le gouvernement ne défend pas les intérêts des Canadiens. Il cède plutôt aux pressions d'un grand groupe industriel sans tenir aucun compte des intérêts fondamentaux des Canadiens qui ont besoin de médicaments d'ordonnance à des prix abordables. Voilà l'essentiel du projet de loi. Tout ce qu'on nous dit sur les nouveaux emplois et la recherche et le développement est secondaire, en comparaison.

Je défie le gouvernement depuis 20 minutes de nous montrer, preuves à l'appui, d'où les emplois viendront. Je le défie de prouver qu'il créera plus d'emplois qu'il n'en fera disparaître en éliminant l'industrie pharmaceutique. Je le défie de nous prouver qu'il peut garantir la fabrication des médicaments au Canada alors qu'il a fait disparaître, entre juin et octobre, toutes les garanties contenues dans le projet de loi. Il a rendu ce projet de loi pire qu'il ne l'était en juin en éliminant les garanties nécessaires pour obliger les multinationales étrangères à faire un minimum d'investissements dans notre pays et à y fabriquer des médicaments. Finalement, c'est en Suisse, à New York et partout qu'on prendra les décisions concernant un endroit appelé le Canada. Lorsque ces multinationales auront gagné la bataille, nous verrons bien combien de temps il leur faudra pour oublier leurs promesses.